les militaires, surtout, qui, dans leurs moments de loisir, s'exercent à jouer les rôles ; ils s'en acquittent souvent à merveille. Les spectacles se donnent dans le principal hôtel de la colonie naissante, " au magasin ", c'est-à-dire à la maison des Cent-Associés, les seigneurs du pays, au *Palais-Royal* de la capitale : l'élite de la société canadienne s'y donne rendez-vous ; les jeunes gens du collège, les élèves des ursulines y accompagnent leurs parents : on y admet même les principaux chefs sauvages, qui raffolent de ces spectacles, afin de les attacher à la civilisation et aux mœurs françaises.

Dès 1646, alors qu'il n'y a encore à Québec qu'une poignée d'habitants, il est fait mention d'une de ces représentations dramatiques : et sait-on quelle pièce l'on s'avise de jouer, sur cette plage lointaine et presque déserte de la Nouvelle-France ? Le *Cid*, de Corneille !..... Ces Français ne doutent de rien.

" Le dernier jour de l'an, écrit le P. Jérôme Lalemant dans son journal, on représenta une action, dans le magazin, du *Cid*. Nos Pères y assistaient, pour la considération de M. le gouverneur (Montmagny), qui y avait de l'affection et les sauvages aussi, savoir, les PP. de Quen, Lalemant (Gabriel) et de Frétat. Le tout se passa bien, et n'y eut rien qui pût mal édifier. Je priai M. le gouverneur de m'en exempter." [1]

Qui n'admirerait ici la morale douce, intelligente et aimable des Pères de la Compagnie de Jésus ? Ils savent se faire tout à tous. Il n'y a rien chez eux de cette austérité janséniste qui rendait si tristes et si maussades les grands maîtres de Port-Royal, faisait peser sur tant d'âmes un joug implacable, et condamna à l'inaction, durant tant d'années, le talent de Racine. Les jésuites de Québec assistent à la représentation du *Cid* : leur supérieur seul s'en excuse, à cause de la responsabilité de sa position ; car il est aussi curé de Québec et premier supérieur ecclésiastique de toute la Nouvelle-France. La présence du clergé est une garantie pour la morale et le bon ordre partout où elle est compatible avec la dignité sacerdotale : elle cesse de l'être, du moment que le prêtre est exposé à perdre lui-même sa vertu, qui est " le sel de la terre ".

Les jésuites pouvaient difficilement s'abstenir d'assister à la soirée du 31 décembre 1646, car ils habitaient encore, à cette époque, une partie de l'édifice même, la maison des Cent-Associés,[2] où se jouait la pièce. Ils protestèrent cependant, par leur absence, contre un autre spectacle qui eut lieu au même endroit quelques semaines plus tard, parce que la pièce, cette fois, était mêlée de danses. Je cite encore leur journal :

" Le 27 février (1647), il y eut un ballet au magazin : c'était le

---

[1] *Journal* des jésuites, p. 75.

[2] Elle avait été mise à leur disposition, à la suite de l'incendie de 1640, qui réduisit en cendres leur résidence et l'église de Notre-Dame-de-Recouvrance. Le deuxième étage de la maison servait d'église paroissiale.